

Webinaire de présentation

Dispositif de formation et d'accompagnement à la définition et la mise en œuvre d'une politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière

Organisé par
Formavenir
Performances

Durée
2h30

Public concerné par le dispositif : différents acteurs des établissements concernés: directions (établissement, RH, Affaires médicales-AM, soins, fonctions supports...), membres d'instances (ex : CSE, CME,...), responsables et personnels des services concernés (RH, formation/DPC, affaires médicales, santé au travail...), encadrants, référents, ...

Objectif du dispositif

Accompagner les établissements adhérents et leurs équipes dans la définition et la mise en œuvre d'une politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière

Développer les connaissances et compétences des décideurs et acteurs des établissements en matière de prévention et de gestion des secondes parties de carrière

Accompagner les établissements dans la définition d'une politique de prévention des secondes parties de carrière, en lien avec leurs politiques Qualité de Vie au Travail et Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences :

- Politique Etudes Promotionnelles (au sens de l'arrêté du 23 novembre 2009) : de l'identification des potentiels (filière de soin ou non) à la décision des départs en formation
- Politique d'accompagnement des souhaits d'évolution des agents (au sein de l'établissement, de la FPH, en inter fonctions publiques, dans le secteur privé) pouvant aboutir à une formalisation du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)
- Politique de mobilité interne : au sein d'un pôle et entre les pôles, au sein d'une filière et entre les filières (soignante, administrative, éducative)
- Politique de maintien dans l'emploi

Ouverture du webinaire (20 min)

- Accueil des participants
- Paroles introductives : enjeux liés à la seconde partie de carrière par rapport à l'actualité
- Lien avec les notions d'attractivité et de fidélisation
- Enjeux et mise en œuvre du dispositif ANFH

Objectifs et utilité du diagnostic (module 1), au regard des enjeux évoqués en introduction (40 min)

- Une logique de projet avec diagnostic, plan d'actions et accompagnement
- Quels sont les contacts et actes possibles de développement ?
- Quels sont les outils mobilisables ?
- Sondage : quels sont les atouts des professionnels en seconde partie de carrière / lien avec la QVCT
- Réalisation de l'état des lieux des actions déjà menées et des actions à mettre en œuvre
- Quelle contribution des différents acteurs mobilisés ?

- Formalisation de la note de cadrage
- Définition d'une réponse adaptée à la situation dans un rôle de conseil et d'accompagnement
- Enjeux et mise en œuvre du dispositif ANFH
- Sondage : combien de participants sont concernés ?
- Temps de questions/ réponses

L'accompagnement dans le cadre de la Formation Action (Module 2) : quelles thématiques développées au regard des contextes des établissements et des diagnostics réalisés (40 min)

Durée : jusqu'à 6 jours en 3 séquences (adaptable au regard du contexte des établissements)

De quoi parle-t-on ?

- Identification des enjeux de la définition et de la mise en œuvre d'une politique de prévention et de gestion de seconde partie de carrière
- Sondage : quels besoins identifiez-vous dans votre établissement ?
- Accompagnement des professionnels dans leur évolution professionnelle (dispositifs existants, identifications des potentiels)
- Lien avec le programme de formation action en partant des réponses du sondage
- Appréhension des modalités d'accompagnement de mobilités des professionnels et les enjeux du CEP
- Rôle de l'ANFH dans l'accompagnement des professionnels dans le cadre du CEP
- Maîtrise des enjeux et modalités de mise en œuvre du maintien dans l'emploi et de la gestion des situations d'inaptitude
- Identification des enjeux du dispositif de reclassement et les différentes situations possibles
- Temps de questions / réponses

Appui opérationnel (Module 3) : quel type d'accompagnement au regard des besoins identifiés, pour quelles opportunités de mise en œuvre ? (40 min)

Durée : jusqu'à 6 jours en 3 séquences (adaptable au regard du contexte des établissements)

- Présentation et formalisation de la démarche
- La définition et la mise en œuvre de la politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière
- La priorisation des actions et l'animation du COPIL
- L'intégration au projet social et managérial des thématiques concernées par la formation action
- L'identification des leviers de fidélisation, d'attractivité
- L'organisation de la prise en compte des situations complexes
- Le travail en réseau : identification et mise en œuvre des partenariats internes et externes possibles

Conclusion (10 min)

Modules 2 et 3 mobilisables indépendamment en fonction du diagnostic réalisé et partagé